

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 26 octobre 2015

N° 2015-30

CATÉGORIE : ASSURANCE

DESTINATAIRES : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : Mise à jour de notre proposition d'assurance vie

Faits saillants de la mise à jour

Nous avons mis à jour le formulaire **D-0082** intitulé **Proposition d'assurance vie et maladies graves**. Cette proposition à jour affiche désormais la date de version 10/15.

Nous avons apporté quelques changements esthétiques à la proposition, déplacé beaucoup de questions importantes au début de celle-ci pour éviter leur oubli et clarifié d'autres questions pour une meilleure compréhension. Nous sommes convaincus que ces changements vous aideront à remplir la proposition avec aisance.

Vous trouverez ci-joint un tableau illustrant les principaux changements apportés à la proposition.

Commande de stocks

Nous avons reçu les stocks de la proposition à jour. Nous commencerons à expédier les nouvelles propositions une fois que vous aurez épuisé les stocks courants. Vous pouvez également télécharger la proposition à jour à partir de la section « [Propositions et demandes imprimables](#) » de notre site à l'intention des conseillers.

Nous apporterons également ces changements au formulaire **D-0024** intitulé **Proposition d'assurance temporaire individuelle**. Vous pourrez aussi la télécharger à partir de la section « [Propositions et demandes imprimables](#) » de notre site à l'intention des conseillers à compter du lundi 9 novembre 2015.

Règles de transition

Nous continuerons d'accepter les anciennes versions de ces propositions. Vous pouvez donc continuer d'utiliser vos stocks courants, si vous le désirez.

Compétence

Heather Priestley, B.Comm., ALMI, ACS, directrice, Opérations, Assurance

Principaux changements - Proposition d'assurance vie et maladies graves (D-0082)

Section	Page	Question	Changement
Page couverture			NOUVEAU : Nous avons ajouté une liste de vérification à l'intention du conseiller à la page couverture de la proposition. Nous avons retiré la liste de vérification de la proposition à la fin du document (antérieurement à la page 25). Veuillez vous assurer de compléter la liste de vérification et de la soumettre avec la proposition.
1. Renseignements sur la police	1	1.2	Nous avons déplacé la question sur l'objectif de l'assurance de la section « Renseignements personnels » à cette section.
		1.3	Nous avons déplacé la question sur l'entrevue téléphonique sur les antécédents personnels du rapport du conseiller à cette section.
		1.5	Nous avons étoffé la question sur le remplacement à des fins de clarté.
		1.6	Nous avons déplacé la question sur la transformation des pages sur les produits à cette section.
		1.7	Nous avons ajouté le champ « Meilleur moment pour appeler » sous les colonnes « Assuré 1 » et « Assuré 2 » au cas où vous demanderiez une entrevue téléphonique sur les antécédents personnels.
	2	1.10	Nous avons étoffé la section « Titulaire subsidiaire/subrogé » à des fins de clarté et avons déplacé les questions visant uniquement le Québec à cette section.
	3	1.11	Nous avons étoffé la section « Vérification de l'identité du titulaire » à des fins de clarté.
3. Renseignements sur le bénéficiaire	5	3	NOUVEAU : Nous avons ajouté les renseignements sur le bénéficiaire des prestations pour maladie grave à cette section.
5. Renseignements personnels	9		Nous avons corrigé une instruction dans le haut de la page pour indiquer « Cette option exige que les assurés soient âgés de 18 à 75 ans. ».
		5.3	NOUVEAU : Nous avons ajouté un fond vert et une icône d'enfants à toutes les sections que vous devez remplir si vous demandez un avenant Protection vie ou maladies graves pour enfants.
6. Renseignements médicaux	11		Nous avons corrigé une instruction dans le haut de la page pour indiquer « Cette option exige que les assurés soient âgés de 18 à 75 ans. ».
		6.1	Nous avons étoffé la section « Renseignements personnels » à des fins de clarté.
7. Renseignements sur les enfants assurés	12 à 15	6.2 à 7.1	NOUVEAU : Nous avons ajouté un fond vert et une icône d'enfants à toutes les sections que vous devez remplir si vous demandez un avenant Protection vie ou maladies graves pour enfants.
12. Rapport du conseiller	26	12.7	Nous avons étoffé la question sur l'examen paramédical à des fins de clarté.